

Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le 11^e jour du mois de décembre 2018 à 20 heures, sous la présidence de la mairesse, madame Louise Gallant, et à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères :Sophie Astri et Linda Lalonde et messieurs les conseillers : Claude Lamontagne, Éric Jutras, Guy Lamothe et Normand Aubin.

.....

442-12-18

2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 – ADOPTION

CONSIDÉRANT QU'il y a une volonté ferme du conseil municipal de respecter la capacité de payer des citoyens et citoyennes de la municipalité;

CONSIDÉRANT l'impact des lois et règlements;

CONSIDÉRANT QUE notre politique financière est de maximiser nos ressources financières, matérielles et humaines afin de maintenir le taux de taxation tout en maintenant un équilibre social et financier.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Lamontagne
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2019 au montant de 18 777 301 \$, tel que déposées le 11 décembre 2018 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 12 décembre 2018.



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier